

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 septembre 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. GRANDGUILLAUME

Convocation envoyée le 20 septembre 2012

Publié le 28 septembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 69

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 9

SCRUTIN : POUR : 78

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT	Mme Noëlle CAMBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Roland PONSAA	
M. André GERVAIS		

Membres absents :

Mme Christine DURNERIN	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD
Mme Myriam BERNARD	M. Jean-Patrick MASSON pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
M. Franck MELOTTE	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Gilles TRAHARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY
	M. Alain LINGER pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Ecole Supérieure de Commerce Dijon-Bourgogne - Convention de partenariat 2012-2014

La communauté d'agglomération dijonnaise affirme son soutien à l'enseignement supérieur, qui, comme la recherche et le transfert de technologie, est un outil d'attractivité et de développement de notre territoire, et permet de donner à la capitale régionale une envergure nationale et internationale. La communauté d'agglomération dijonnaise souhaite une école de commerce en développement, avec l'ambition de se positionner parmi les meilleures au plan national. Pour ce faire, elle entend poursuivre son soutien à l'ESC Dijon Bourgogne.

Fort du soutien de la CCI Côte d'Or et des trois collectivités territoriales (Conseil régional de Bourgogne, Conseil général de Côte d'Or et Grand Dijon), **le Groupe ESC Dijon-Bourgogne a pu atteindre -voire dépasser- les objectifs fixés dans le plan stratégique Horizons 2012** : intégrer le groupe des vingt meilleures Grandes Ecoles de management françaises (magazine l'Etudiant – novembre 2011), créer une alliance stratégique unique avec la Business School d'Oxford Brookes University, renforcer son attractivité auprès des candidats français et internationaux (1 100 élèves en 2006 – plus de 1 500 élèves à la rentrée 2012)...

Aujourd'hui, le Groupe ESC Dijon-Bourgogne s'engage dans un plan stratégique 2012-2017, qui devrait lui permettre de poursuivre son développement dans un contexte concurrentiel complexe et de **contribuer plus encore au rayonnement et à l'attractivité du territoire de l'agglomération dijonnaise**. Les principaux objectifs de ce plan sont :

- **renforcer la position de l'ESC Dijon-Bourgogne parmi les vingt meilleures Grandes Ecoles de management françaises**, en misant sur un investissement accru pour accompagner les élèves et en renforçant les liens entre recherche et enseignement ;
- **poursuivre la croissance raisonnée de l'Ecole** sur l'ensemble des programmes (Bachelor, Masters en Wine Business et formation continue, en particulier). Ce développement impliquera l'extension du site rue Sambin d'ici 2016 ;
- poursuivre le développement de l'alliance avec l'Oxford Brookes University afin de devenir, à terme, une **véritable école de management franco-britannique** ;
- **devenir l'école de référence, à un niveau international, dans le management du vin et des spiritueux**.

La CCI Côte d'Or, ainsi que la CCIR Bourgogne, se sont engagées financièrement dans cette démarche.

Compte tenu de l'articulation très forte existant entre **l'ESC Dijon-Bourgogne et son territoire, l'école sollicite le soutien de la communauté d'agglomération dijonnaise au plan stratégique 2012-2017, à hauteur de 450 000 € répartis sur une période de trois ans** :

- 150 000 € en 2012 ;
- 150 000 € en 2013 ;
- 150 000 € en 2014.

L'ESC Dijon-Bourgogne s'engage à veiller à la bonne exécution du plan stratégique 2012-2017 et à remettre au Grand Dijon annuellement un rapport d'étape.

Le versement de la subvention interviendra annuellement sur présentation du bilan de l'année précédente, du compte-rendu d'activités et d'un procès verbal du conseil de gouvernance.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE :

- **de poursuivre** son soutien au "Groupe ESC Dijon Bourgogne" comme outil d'attractivité du territoire ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec la CCI Côte d'Or ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur les budgets des années concernées.

CCI CÔTE-D'OR

Budget du Groupe ESC Dijon Bourgogne

	BUDGET exécuté 2011
BUDGET DU GROUPE ESC	
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	4 519 538
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	90 258
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 056 458
CHARGES SOCIALES	2 887 987
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	484 221
CHARGES FINANCIERES	63 370
AUTRES CHARGES	118 951
CHARGES EXCEPTIONNELLES	115 000
TOTAL DES CHARGES	14 335 783
PRODUCTION VENDUE (BIENS ET SERVICES)	10 692 659
RESS.ORIGINE PUBLIQUE & SUBVENT.EXPLOITATION	2 404 453
dont Conseil Régional de Bourgogne - Fonctionnement	500 000
dont Conseil Régional de Bourgogne - Actions	300 000
dont Conseil Général de Côte-d'Or	0
dont Grand Dijon	100 000
dont CCI Bourgogne (hors CCI Côte-d'Or)	280 000
REPRISES/PROV.(& AMORT.) TRANSFERT CHARGES	26 790
CONTRIBUTIONS CCI CÔTE-D'OR	958 613
AUTRES PRODUITS	29 438
PRODUITS EXCEPTIONNELS	223 830
TOTAL DES PRODUITS	14 335 783

Dans cette présentation, les "contributions CCI Côte-d'Or" intègrent subvention et contribution d'équilibre (déficit 258 613 €)

CCI CÔTE-D'OR

Budget du Groupe ESC Dijon Bourgogne

	BUDGET prévisionnel 2012
BUDGET DU GROUPE ESC	
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	4 734 000
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	81 000
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 384 000
CHARGES SOCIALES	3 088 000
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	515 000
CHARGES FINANCIERES	61 000
AUTRES CHARGES	132 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	79 000
TOTAL DES CHARGES	15 074 000
PRODUCTION VENDUE (BIENS ET SERVICES)	11 331 000
RESS.ORIGINE PUBLIQUE & SUBVENT.EXPLOITATION	2 443 000
dont Conseil Régional de Bourgogne - Fonctionnement	500 000
dont Conseil Régional de Bourgogne - Actions	200 000
dont Conseil Général de Côte-d'Or	150 000
dont Grand Dijon	150 000
dont CCI Bourgogne (hors CCI Côte-d'Or)	300 000
REPRISES/PROV.(& AMORT.) TRANSFERT CHARGES	30 000
CONTRIBUTIONS CCI CÔTE-D'OR	1 240 000
AUTRES PRODUITS	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 000
TOTAL DES PRODUITS	15 074 000

Dans cette présentation, les "contributions CCI Côte-d'Or" intègrent subvention et contribution d'équilibre (déficit 540 000 €)

**Communauté de l'Agglomération
Dijonnaise
40 avenue du Drapeau
21000 DIJON**

**Chambre de Commerce et d'Industrie
de Côte d'Or
2 avenue de Marbotte
21000 DIJON**

Convention de partenariat avec le Groupe ESC Dijon-Bourgogne

Entre d'une part,

La Communauté de l'agglomération dijonnaise, ci-après dénommée « Le Grand Dijon », représentée par son Président, François Rebsamen, dûment habilité par délibération en date du ...

et d'autre part,

la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or, ci-après dénommée la CCI Côte-d'Or, représentée par son Président, Patrick Laforêt,

il est convenu ce qui suit :

Fort du soutien de la CCI Dijon puis CCI Côte d'Or et des trois collectivités territoriales (Conseil régional de Bourgogne, Conseil général de Côte d'or et Grand Dijon) le Groupe ESC Dijon-Bourgogne a pu déployer entre 2007 et 2012 le plan stratégique Horizons 2012. L'ensemble des objectifs fixés dans ce plan ont été atteints ou dépassés, ce qui a permis au groupe ESC Dijon-Bourgogne de :

- intégrer durablement le groupe des 20 meilleures Grandes Ecoles de management françaises (Annexe 1. Magazine L'Etudiant Novembre 2011),
- créer une alliance stratégique unique à l'échelle européenne avec la Business School d'Oxford Brookes University,
- renforcer son attractivité auprès des candidats français et internationaux, ce qui lui a permis de passer de 1100 élèves (en 2006) à plus de 1700 élèves en septembre 2011,
- devenir l'école leader au plan national dans le Management du vin, avec la création de l'Institut du Management du Vin et la création de plusieurs programmes originaux,
- déployer une offre attractive de formation continue diplômante et non-diplômante, financièrement contributive au budget de l'Ecole,
- mener l'ensemble de ses projets dans un contexte de maîtrise de ses engagements budgétaires et de forte réduction du taux de subventions publiques (taux passé de 30% en 2006 à 16,4% en 2011).

Désormais, le Groupe ESC Dijon Bourgogne s'engage dans un plan 2012-2017 ambitieux qui doit lui permettre de poursuivre son développement dans un contexte concurrentiel complexe et de **contribuer plus encore au rayonnement et à l'attractivité du territoire.**

Les principaux objectifs de ce plan stratégique 2012-2017 seront :

- **renforcer la position acquise parmi les 20 meilleures Grandes Ecoles de management françaises** dans un environnement concurrentiel difficile. Cela passera en particulier par un investissement accru en matière d'accompagnement des élèves et par le renforcement du lien entre recherche et enseignement,
- **poursuivre la croissance raisonnée de l'Ecole** sur l'ensemble des programmes et en particulier les programmes dégageant une marge contributive (Bachelor, Masters en Wine Business et Formation continue). Cette croissance impliquera de disposer d'un campus agrandi (sur le site Sambin) d'ici à 2016,
- poursuivre le développement de l'alliance avec Oxford Brookes University afin de devenir à terme une **véritable Ecole de management franco-britannique**, avec une offre de programmes internationaux renforcée et plus attractive,
- **devenir l'école de référence** au plan mondial dans le **management du vin et spiritueux**, avec le développement de nouveaux programmes de formation, y compris délocalisés (Liban, Hong Kong), la création de la Villa Dionysos ou encore le développement de la recherche dédiée à ce secteur mondial et essentiel pour l'économie française (2^{ème} poste d'exportation français),

L'ensemble de ces développements doit permettre à l'Ecole de contribuer au rayonnement du territoire, et en particulier de Dijon, en termes d'image et d'économie (35 à 40 millions d'euros investis dans l'économie de Dijon en 2011). Cela devra se faire avec la recherche d'un meilleur équilibre financier.

La CCI Côte-d'Or et la CCIR Bourgogne ont décidé de s'engager financièrement dans cette démarche.

De plus, compte tenu de l'articulation très forte existant entre l'Ecole et son territoire, elle a sollicité le soutien du Grand Dijon sous la forme d'une contribution à ce plan de développement à hauteur de 150 000 € par an sur une période de 3 ans.

Article 1^{er} : Engagement du bénéficiaire

Le bénéficiaire s'engage à veiller à la bonne exécution du plan stratégique 2012-2017 et à remettre au Grand Dijon annuellement un rapport d'étape sur ce plan stratégique.

Article 2 : Engagement du Grand Dijon

2-1 Engagement financier

Le Grand Dijon s'engage à accorder une subvention de 450 000 €, répartie sur trois ans :

- 150 000 € en 2012
- 150 000 € en 2013
- 150 000 € en 2014

2-2 Modalités

Le versement de l'aide interviendra sur présentation du bilan de l'année précédente, du compte-rendu d'activités et d'un procès-verbal du conseil de gouvernance.

Article 3 : Contrôle

Afin de veiller à la bonne exécution du plan stratégique, le Grand Dijon bénéficie d'un siège au sein du **Conseil de Gouvernance du Groupe** ESC Dijon-Bourgogne.

Un **Comité de suivi**, composé du Directeur du Groupe ESC Dijon-Bourgogne, du Vice-Président en charge de l'Enseignement supérieur ainsi que du Directeur de l'enseignement supérieur de la Recherche pour le Grand Dijon, se réunira une fois par an et permettra de faire un point précis sur l'état d'avancement du plan.

Article 4 : Actions de communication

Le bénéficiaire s'engage à apposer le logo du Grand Dijon sur l'ensemble des productions liées à la réalisation de l'opération visée à l'article 1^{er} de la présente convention et à faire valoir la participation du Grand Dijon dans ses actions de communication.

Article 5 : Responsabilité

Aucune action réalisée par le bénéficiaire, qu'elle soit ou non visée au titre de la présente convention, ne pourra, à quelque titre que ce soit, engager la responsabilité du Grand Dijon.

Article 6 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une période de trois ans, au titre des exercices 2012-2013-2014.

Article 7 : Résiliation de la convention

Le cas échéant, et dans la mesure où le bénéficiaire n'aurait pas respecté les dispositions prévues à la présente convention, une procédure de reversement pourra être engagée par le Grand Dijon pour tout ou partie de la subvention.

Article 8 : Règlement des litiges

En cas de contentieux portant sur l'application de la convention, et seulement après avoir épuisé toutes les possibilités de règlement à l'amiable, les parties conviennent de s'en remettre au tribunal compétent.

Fait à Dijon en deux exemplaires originaux,

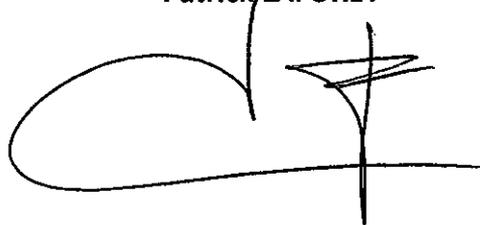
le

**Communauté de l'Agglomération
Dijonnaise**

**Le Président,
François REBSAMEN**

**Chambre de Commerce et d'Industrie de
Côte d'Or**

**Le Président,
Patrick LAFORET**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Laforet', written over a horizontal line. The signature is stylized with a large loop on the left and a vertical stroke on the right.

INSERTION DES JEUNES DIPLOMES

Groupe ESC DIJON BOURGOGNE

Enquête 2012*

La 20ème enquête « Insertion des jeunes Diplômés » de la Conférence des Grandes Écoles s'intéresse aux conditions d'insertion professionnelle des Diplômés des promotions 2009 à 2011 du programme ESC DIJON (Master in Management).

Cette enquête étant réalisée depuis 20 ans, les commentaires s'enrichissent de la connaissance et de l'expérience capitalisée sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés du Réseau de l'ESC Dijon depuis plusieurs années.

Quelques chiffres – clés issus de cette enquête :

- 81% des diplômés répondants de la promotion 2011 étaient professionnellement actifs en avril 2012. 15% recherchaient leur emploi. Ces taux sont en légère amélioration par rapport à l'an dernier.
- 50% des diplômés actifs de la promo 2011 ont trouvé leur 1^{er} emploi avant la sortie de l'école et 24% en moins de 2 mois. Ces chiffres sont stables par rapport à l'an dernier.
- 70% des jeunes diplômés ont le statut Cadre dès leur 1^{er} emploi. Ce taux est constant depuis plusieurs années.
- 17% des jeunes diplômés travaillent à l'étranger, la plupart en Europe.
- La rémunération annuelle brute moyenne du premier emploi s'établit à 35069 euros (France et étranger). Pour la France, cette même rémunération s'élève à 33604 euros.
- 72% des jeunes diplômés en activité sont satisfaits ou très satisfaits de leur emploi. 7% s'estiment insatisfaits ou très insatisfaits.

**L'Association des Diplômés
Groupe ESC Dijon Bourgogne**

* La 20ème enquête sur l'Insertion des jeunes Diplômés de l'ESC Dijon a été réalisée au cours des mois de février, mars et avril 2012 par l'Association des Diplômés auprès des Diplômés ESC Dijon des promotions 2009 à 2011 à la demande de la Conférence des Grandes Écoles. L'ensemble des résultats a été transmis à l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information pour synthèse nationale avec les autres Écoles adhérant à la Conférence des Grandes Écoles.

SOMMAIRE

1 Situation générale des jeunes Diplômés	page 3
2 Moyen d'obtention du 1^{er} emploi	page 5
3 Délai d'obtention du 1^{er} emploi	page 7
4 Statut de l'emploi	page 9
5 Type de 1^{er} emploi	page 10
6 Localisation géographique	page 12
7 Taille de l'entreprise	page 13
8 Fonctions occupées par les jeunes diplômés	page 13
9 Secteurs d'activité	page 14
10 Rémunération	page 15
11 Satisfaction emploi	page 15

Préambule :

Le taux de réponse à cette enquête est de 50% (52% pour la promo 2011, 53% pour la promo 2010 et 46% pour la promo 2009). Les facteurs qui limitent le taux de réponse sont les suivants :

- tous les jeunes diplômés contactés ne sont pas concernés par cette enquête car ils sont nombreux à prolonger leur période de stage de fin d'étude ce qui décale la recherche du 1^{er} emploi. Etant parfois encore en stage au moment de l'enquête (ou venant juste de terminer leur stage), ils estiment n'avoir pas de réponse pertinente à apporter à cette enquête.
- par ailleurs, beaucoup d'étudiants n'ont pas encore validé leur diplôme au moment de l'enquête et ne se sentent pas concernés par une enquête qui, par sa dénomination, semble plutôt cibler les "diplômés". Il y a donc beaucoup d'élèves qui travaillent avant de valider leur diplôme et qui s'excluent de l'enquête en raison de leur diplôme non encore validé.
- certains diplômés en recherche d'emploi se perçoivent comme non concernés par une enquête qui porte le nom d'enquête "d'Insertion professionnelle" et ne répondent donc pas alors que leur participation est capitale pour le calcul du taux d'insertion.

Pour toutes ces raisons, il est difficile depuis quelques années de dépasser le taux de 50% de répondants. Il est donc très probable que les diplômés et élèves qui répondent chaque année à cette enquête sont globalement professionnellement plus actifs que ceux qui n'y répondent pas, ce qui crée un biais difficile à évaluer mais qu'il faut garder à l'esprit.

1 Situation générale

Les Diplômés peuvent être, soit en activité professionnelle, soit en recherche d'emploi, soit en poursuite d'études ou dans une autre situation. Chacun ne peut être considéré que dans une seule de ces situations.

La situation est en légère amélioration par rapport à l'an dernier, avec 82% des jeunes diplômés en activité et 15% en recherche d'emploi en avril 2012. Les deux principales difficultés évoquées par les jeunes diplômés en recherche d'emploi sont le manque d'expérience professionnelle (39%) et la difficulté à trouver des offres d'emploi (32%). 31% d'entre eux cherchent depuis moins de 2 mois et 30% depuis plus de 6 mois.

Situation des jeunes diplômés au moment de l'enquête :

Totalité des répondants	Enq 2008	Enq 2009	Enq 2010	Enq 2011	Enq 2012
En activité professionnelle	89%	88%	73%	81%	82%
En recherche d'emploi	10%	9%	23%	14%	13%
En poursuite d'études	0%	1%	1%	3%	3%
Autre situation	1%	2%	3%	2%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Il s'agit des diplômés des trois promotions 2009 à 2011. On constate un bon niveau du taux d'activité professionnelle. L'année la plus difficile a été l'année 2010. Les taux actuels restent malgré tout en deça de ceux de l'enquête de 2008 qui a été réalisée juste avant le début de la crise financière.

La plupart des diplômés qui se signalent dans une "autre situation" sont des diplômés en train de créer leur entreprise.



Situation des jeunes diplômés (promo n-1) 6 mois après la sortie :

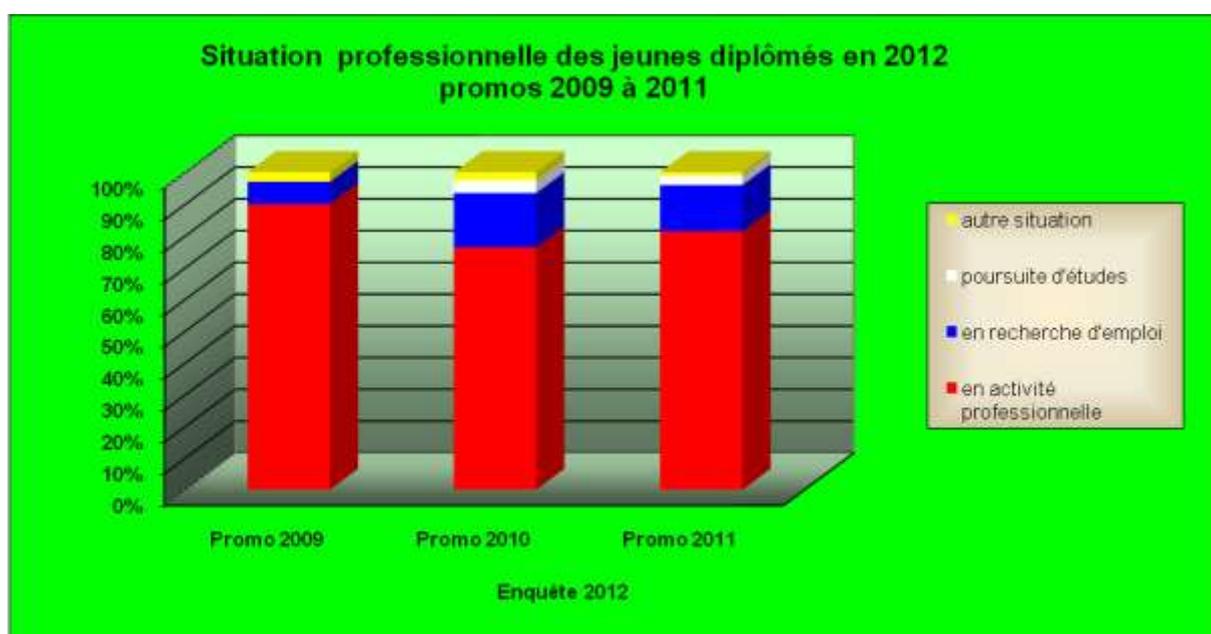
	Enq 2008 (promo 2007)	Enq 2009 (promo 2008)	Enq 2010 (promo 2009)	Enq 2011 (promo 2010)	Enq 2012 (promo 2011)
en activité professionnelle	88%	83%	62%	70%	81%
en recherche d'emploi	12%	12%	34%	19%	15%
poursuite d'études	0%	2%	1%	6%	3%
autre situation	0%	3%	3%	5%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%



Concernant les diplômés de la dernière promotion sortie (promo 2011) : même tendance que pour l'ensemble des 3 promotions. Il y a même une plus forte progression du taux d'activité professionnelle entre 2011 et 2012 pour cette promotion que pour l'ensemble des 3 promotions. Mais on reste très en deça des niveaux de 2008 avant la crise.

Situation des Diplômés en 2012 selon la promotion de sortie :

	Enquête 2012		
	Promo 2009	Promo 2010	Promo 2011
en activité professionnelle	90%	76%	81%
en recherche d'emploi	7%	17%	15%
poursuite d'études	0%	4%	3%
autre situation	3%	3%	1%
Total	100%	100%	100%

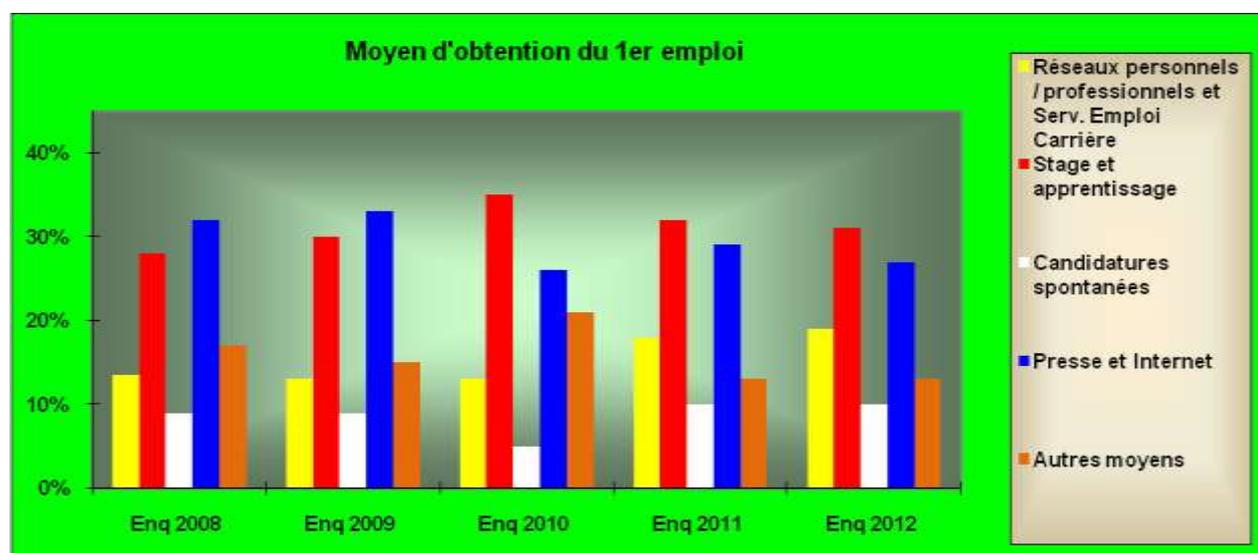


Les promotions 2009 et 2010, arrivées sur le marché de l'emploi en 2009 et 2010, sont celles qui ont le plus souffert de la dernière crise. Pour la promotion 2009, l'insertion semble maintenant globalement résorbée. Mais aujourd'hui encore, 17% de la promotion 2010 est sans emploi au moment de l'enquête, en avril 2012. Il ne s'agit plus de primo-recherche pour la quasi-totalité d'entre eux, mais d'une recherche au long cours, entrecoupée de CDD et de périodes de chômage.

2 Moyens d'obtention du 1^{er} emploi

Totalité des répondants : comparaison des enquêtes 2008 à 2012

Totalité des répondants	Enq 2008	Enq 2009	Enq 2010	Enq 2011	Enq 2012
Réseaux personnels / professionnels et Serv. Emploi Carrière	14%	13%	13%	18%	19%
Stage et apprentissage	28%	30%	35%	32%	31%
Candidatures spontanées	9%	9%	5%	10%	10%
Presse et Internet	32%	33%	26%	29%	27%
Autres moyens	17%	15%	21%	13%	13%
Total	100%	100%	100%	102%	100%

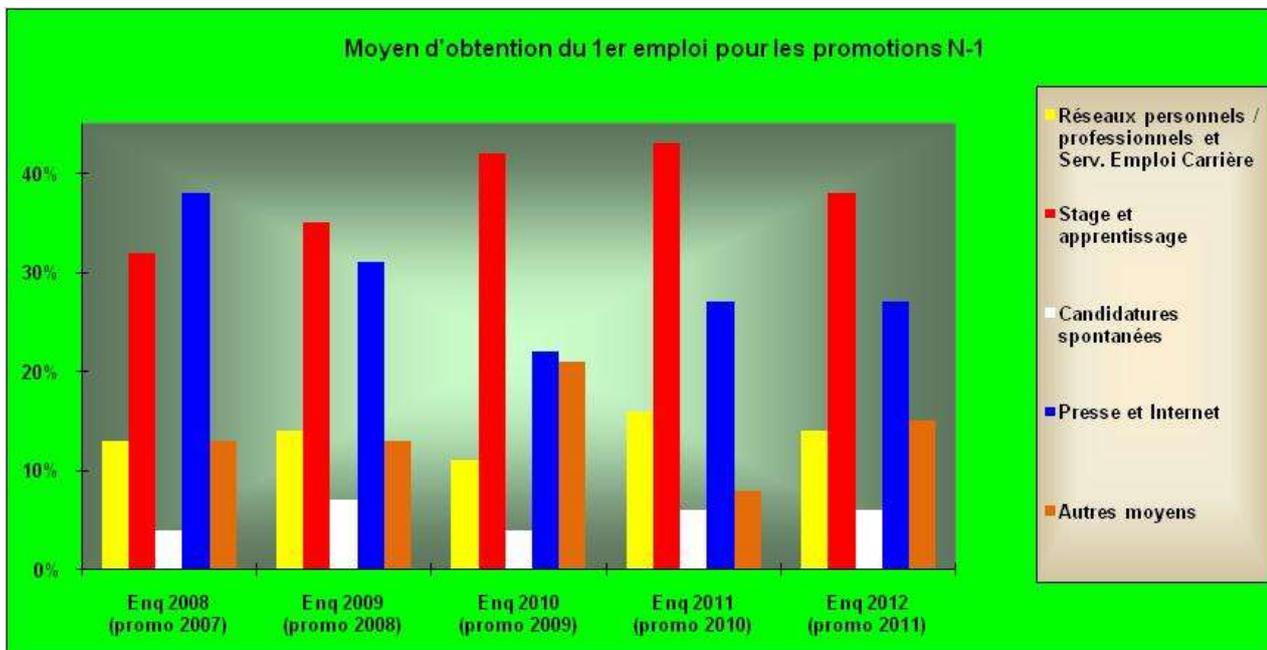


Les offres issues de stages et d'apprentissage (environ 30% des débouchés) et les offres issues de la Presse et d'Internet (environ 30% des débouchés) constituent au total 60% des moyens efficaces pour accéder au marché de l'emploi.

Viennent ensuite par ordre d'importance : les réseaux et le Service Emploi Carrière (20%), les "autres moyens" (13%) et les candidatures spontanées (10%).

Promotion N-1 : comparaison des enquêtes 2008 à 2012

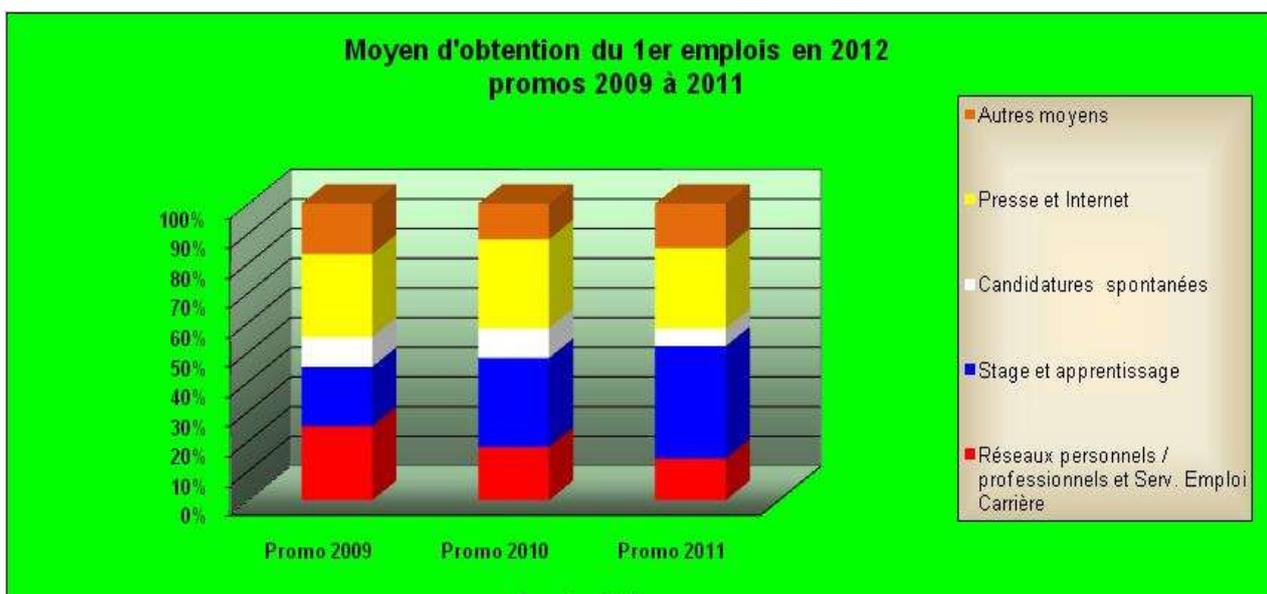
	Enq 2008 (promo 2007)	Enq 2009 (promo 2008)	Enq 2010 (promo 2009)	Enq 2011 (promo 2010)	Enq 2012 (promo 2011)
Réseaux personnels / professionnels et Serv. Emploi Carrière	13%	14%	11%	16%	14%
Stage et apprentissage	32%	35%	42%	43%	38%
Candidatures spontanées	4%	7%	4%	6%	6%
Presse et Internet	38%	31%	22%	27%	27%
Autres moyens	13%	13%	21%	8%	15%
Total	100%	100%	100%	100%	100%



Lorsque l'on observe les moyens d'obtention du 1^{er} emploi pour les promotions sortantes (soit 6 mois après la sortie), on constate que les contacts issus de stages et apprentissage constituent presque 40% des débouchés.

Moyen d'obtention de l'emploi occupé en 2012 selon la promotion de sortie

	Enquête 2012		
	Promo 2009	Promo 2010	Promo 2011
Réseaux personnels / professionnels et Serv. Emploi Carrière	25%	18%	14%
Stage et apprentissage	20%	30%	38%
Candidatures spontanées	10%	10%	6%
Presse et Internet	28%	30%	27%
Autres moyens	17%	12%	15%
Total	100%	100%	100%

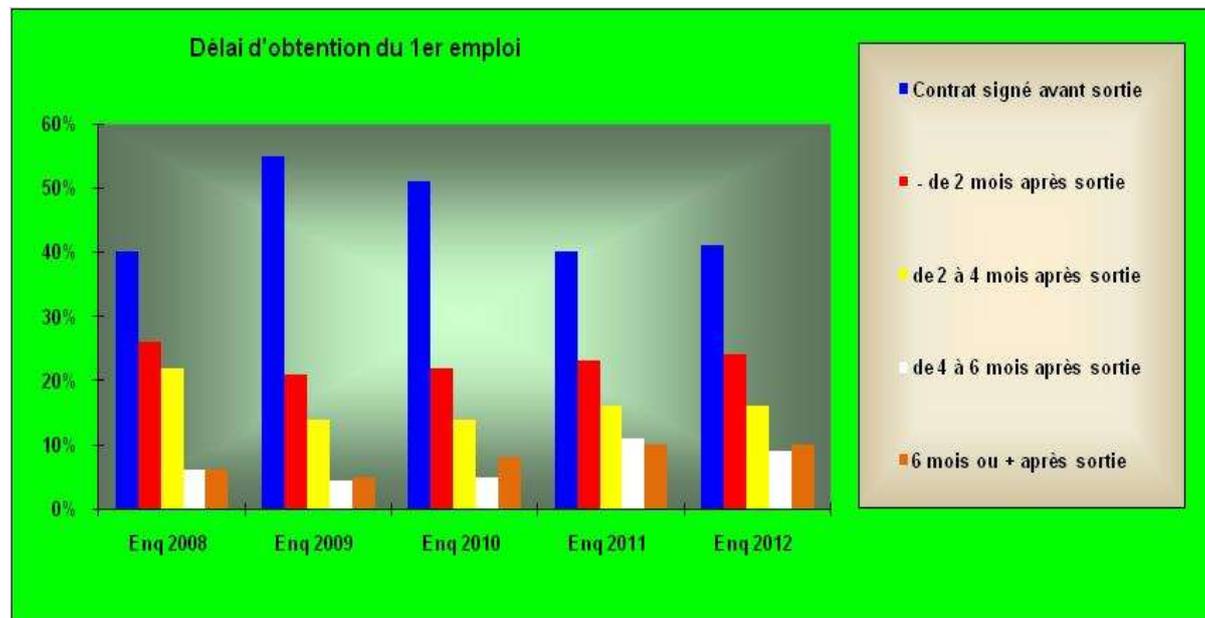


Plus la promotion est ancienne, plus l'emploi occupé est distancié de la sortie de l'Ecole et plus les moyens d'obtention se lissent entre eux. Seules les candidatures spontanées restent durablement assez peu représentées.

3 Délai d'obtention du 1^{er} emploi

Totalité des répondants : comparaison des enquêtes 2008 à 2012

Totalité des répondants	Enq 2008	Enq 2009	Enq 2010	Enq 2011	Enq 2012
Contrat signé avant sortie	40%	55%	51%	40%	41%
- de 2 mois après sortie	26%	21%	22%	23%	24%
de 2 à 4 mois après sortie	22%	14%	14%	16%	16%
de 4 à 6 mois après sortie	6%	5%	5%	11%	9%
6 mois ou + après sortie	6%	5%	8%	10%	10%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

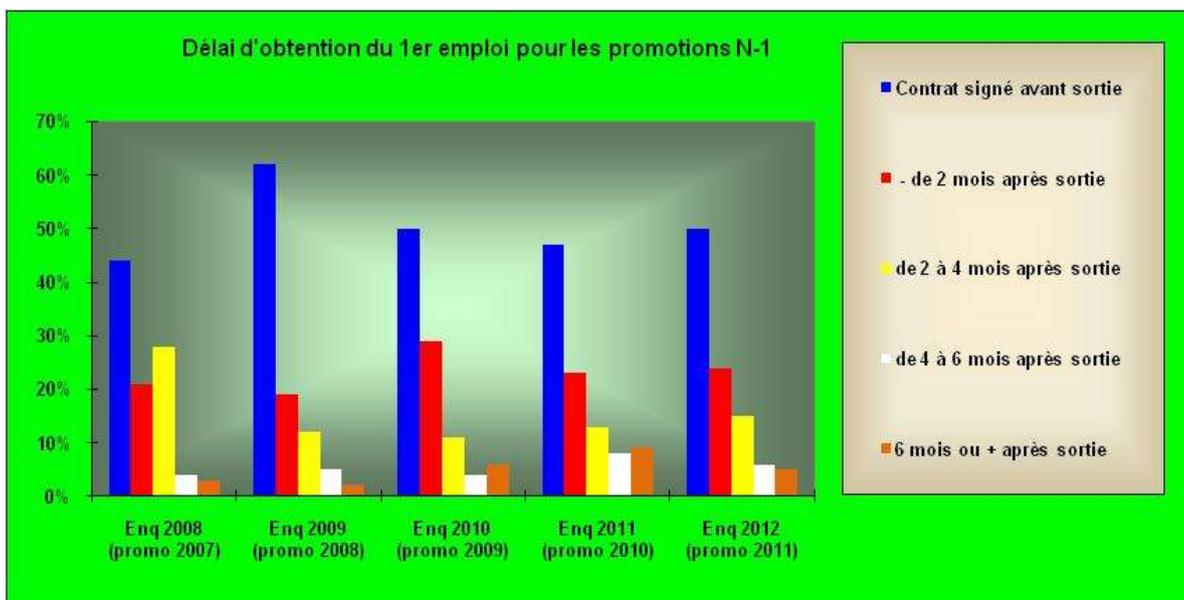


La part des contrats signés avant la sortie se stabilise autour de 40%, ce qui correspond au niveau de 2008. Si on ajoute les contrats signés en moins de 2 mois, 65% des diplômés des promotions 2009 à 2011 ont trouvé leur 1^{er} emploi avant de sortir de formation ou dans les 2 mois qui ont suivi.

Le taux de diplômés dont le contrat a été signé 6 mois ou plus après la sortie est élevé et en progression : autour de 10%. C'est à la fois le reflet de la difficulté des jeunes à s'insérer dans certains métiers et le résultat d'une sortie de formation qui peut s'étaler sur plusieurs mois (prolongation des stages et des apprentissages, retours parfois décalé des double-diplômés, etc...) ce qui fausse la notion de "sortie" auprès des répondants.

Promotion N-1 : comparaison des enquêtes 2008 à 2012

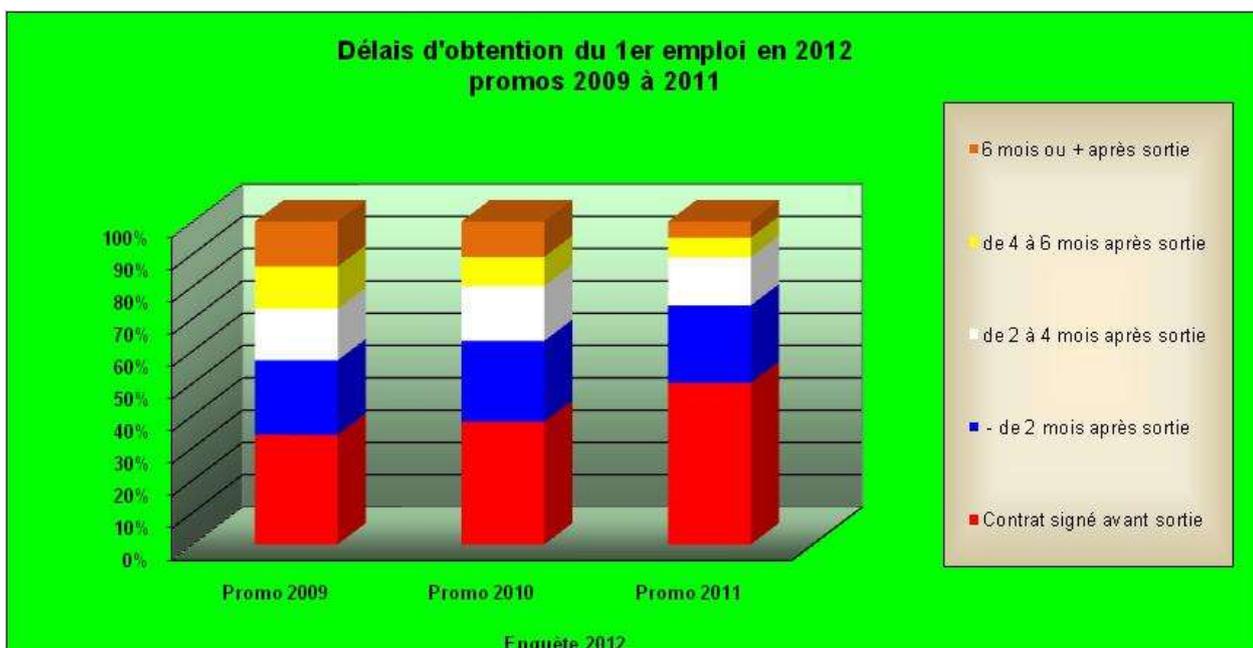
Promotion N-1	Enq 2008 (promo 2007)	Enq 2009 (promo 2008)	Enq 2010 (promo 2009)	Enq 2011 (promo 2010)	Enq 2012 (promo 2011)
Contrat signé avant sortie	44%	62%	50%	47%	50%
- de 2 mois après sortie	21%	19%	29%	23%	24%
de 2 à 4 mois après sortie	28%	12%	11%	13%	15%
de 4 à 6 mois après sortie	4%	5%	4%	8%	6%
6 mois ou + après sortie	3%	2%	6%	9%	5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%



Si on prend en considération la promotion 2011, interrogée 6 mois après sa sortie, le taux de placement est de 74% en moins de 2 mois et reste globalement assez stable et à un bon niveau.

Délai d'obtention de l'emploi occupé en 2012 selon la promotion de sortie

	Enquête 2012		
	Promo 2009	Promo 2010	Promo 2011
Contrat signé avant sortie	34%	38%	50%
- de 2 mois après sortie	23%	25%	24%
de 2 à 4 mois après sortie	16%	17%	15%
de 4 à 6 mois après sortie	13%	9%	6%
6 mois ou + après sortie	14%	11%	5%
Total	100%	100%	100%



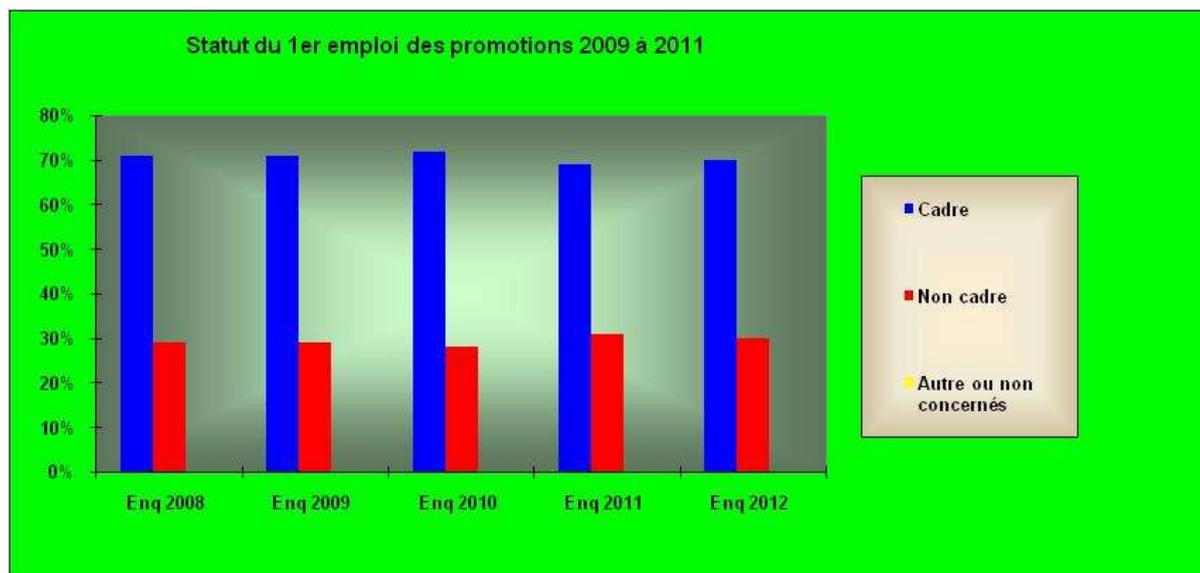
Ces chiffres semblent montrer une progression de la rapidité d'insertion pour la promo 2011 mais ils sont difficilement comparables : en effet, on peut considérer que l'insertion de la promotion 2009 est quasiment complètement terminée (malgré encore quelques cas de situations instables) alors qu'au moment de l'enquête, ce n'était que le début du placement de la promo 2011.

De la même manière, le délai de recherche de 6 mois et + après sortie oscille réellement entre 9 et 14% (et non pas autour de 5% comme pourrait le laisser penser les chiffres de la promotion 2011). Les promotions sur lesquelles on a du recul confirment toutes cette tendance depuis plusieurs années.

4 Statut de l'emploi

Totalité des répondants : comparaison des enquêtes 2008 à 2012

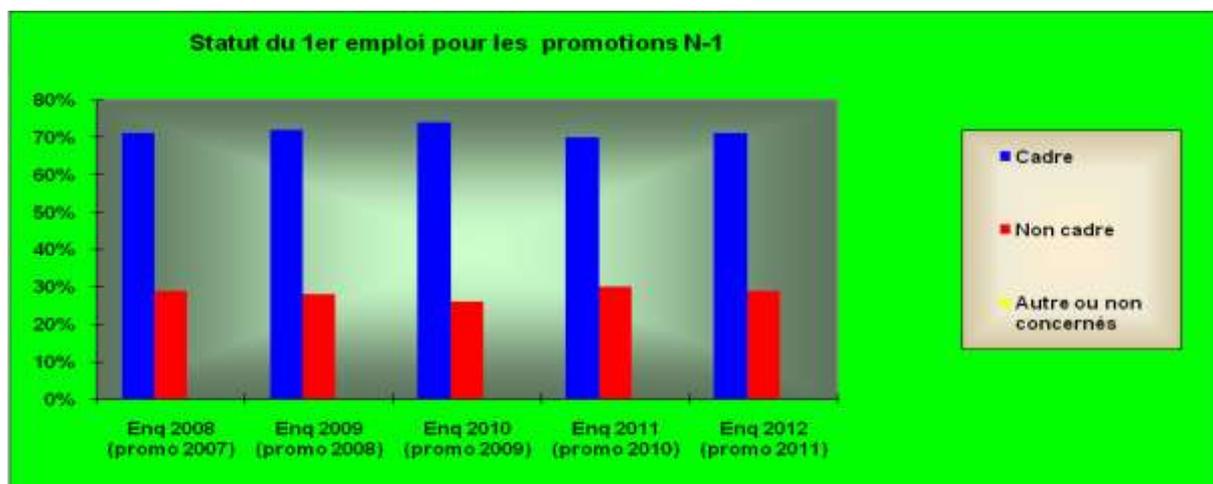
Totalité des répondants	Enq 2008	Enq 2009	Enq 2010	Enq 2011	Enq 2012
Cadre	71%	71%	72%	69%	70%
Non cadre	29%	29%	28%	31%	30%
Autre ou non concernés	0%	0%	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%



Cette question ne concerne que les diplômés des promos 2009 à 2011 qui travaillent en France. Les tensions sur le marché de l'emploi n'affectent pas ces taux (Cadres – Non Cadres) qui restent très stables au fil des années.

Promotion N-1 : comparaison des enquêtes 2008 à 2012

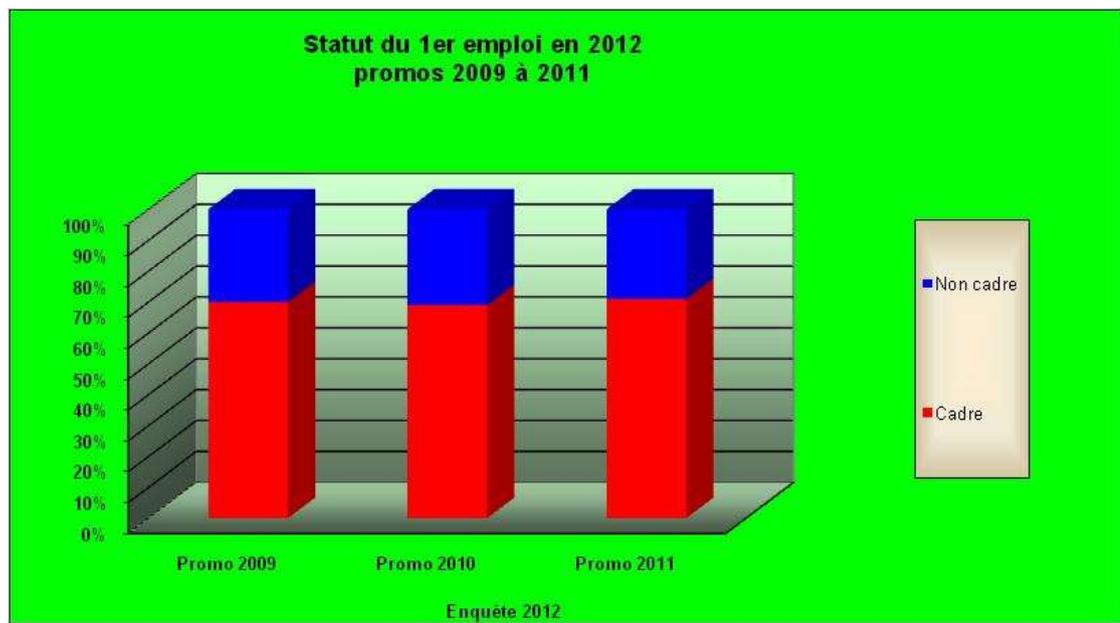
Promotion N-1	Enq 2008 (promo 2007)	Enq 2009 (promo 2008)	Enq 2010 (promo 2009)	Enq 2011 (promo 2010)	Enq 2012 (promo 2011)
Cadre	71%	72%	74%	70%	71%
Non cadre	29%	28%	26%	30%	29%
Autre ou non concernés	0%	0%	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%



71% des jeunes diplômés de la promotion 2011 ont le statut Cadre au moment de l'enquête. Ce taux est également très stable.

Statut du 1^{er} emploi occupé en 2012 selon la promotion de sortie

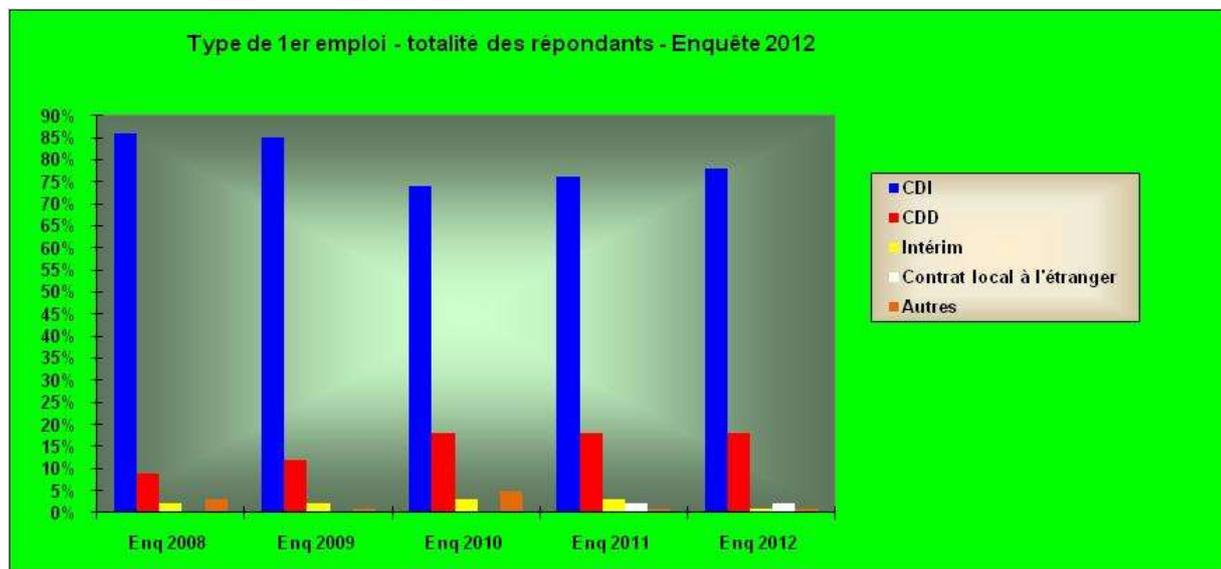
	Enquête 2012		
	Promo 2009	Promo 2010	Promo 2011
Cadre	70%	69%	71%
Non cadre	30%	31%	29%
Total	100%	100%	100%



5 Type de 1er emploi

Totalité des répondants : comparaison des enquêtes 2008 à 2012

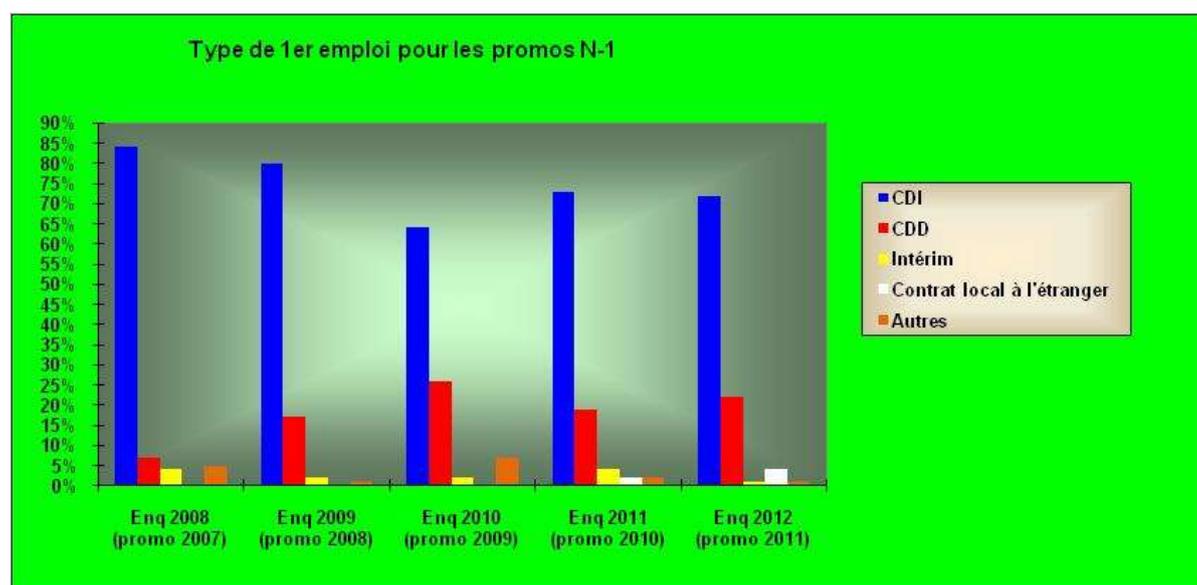
Totalité des répondants	Enq 2008	Enq 2009	Enq 2010	Enq 2011	Enq 2012
CDI	86%	85%	74%	76%	78%
CDD	9%	12%	18%	18%	18%
Intérim	2%	2%	3%	3%	1%
Contrat local à l'étranger	-	-	-	2%	2%
Autres	3%	1%	5%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%



Le taux de CDI remonte régulièrement depuis 3 ans mais reste en retrait par rapport à 2008/2009. Le taux de CDD est très élevé avec 18% des contrats signés. Le CDD est une véritable modalité de recrutement dans beaucoup d'entreprises qui ont besoin de souplesse dans la gestion de leurs postes de travail et de tester leurs cadres avant de les recruter en CDI.

Promotion N-1 : comparaison des enquêtes 2008 à 2012

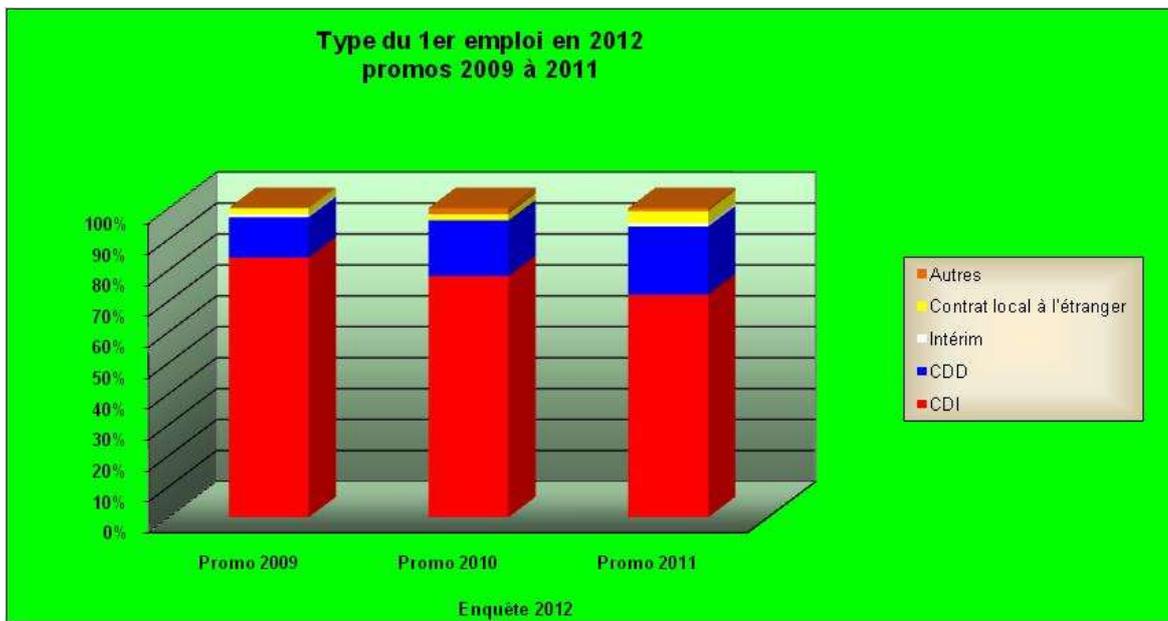
Promotions N-1	Enq 2008 (promo 2007)	Enq 2009 (promo 2008)	Enq 2010 (promo 2009)	Enq 2011 (promo 2010)	Enq 2012 (promo 2011)
CDI	84%	80%	64%	73%	72%
CDD	7%	17%	26%	19%	22%
Intérim	4%	2%	2%	4%	1%
Contrat local à l'étranger	-	-	-	2%	4%
Autres	5%	1%	7%	2%	1%
Total	100%	100%	99%	100%	100%



72% des répondants de la promotion 2011 ont été recruté en CDI. C'est un peu moins que l'ensemble des jeunes diplômés (promotions 2009 à 2011) interrogés en 2012 et ce n'est pas surprenant : plus on s'éloigne de la sortie de formation, plus les CDI progressent.

Type de 1^{er} emploi occupé en 2012 selon la promotion de sortie

	Enquête 2012		
	Promo 2009	Promo 2010	Promo 2011
CDI	84%	78%	72%
CDD	13%	18%	22%
Intérim	1%	-	1%
Contrat local à l'étranger	2%	2%	4%
Autres	-	2%	1%
Total	100%	100%	100%

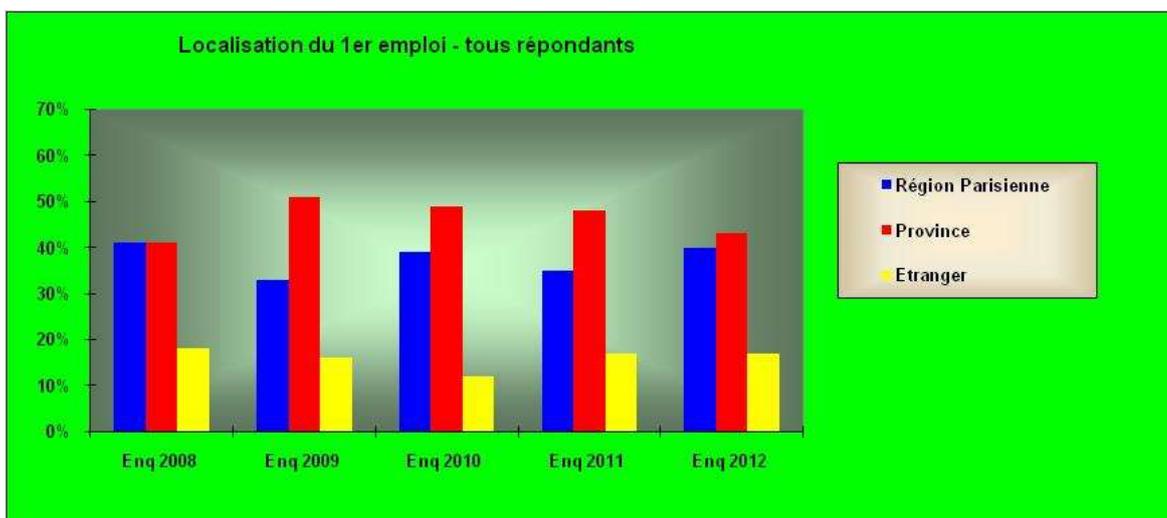


On voit très bien avec ce tableau la progression des CDI au fur et à mesure de l'avancement dans la carrière.

6 Localisation géographique

Totalité des répondants : comparaison des enquêtes 2008 à 2012

	Enq 2008	Enq 2009	Enq 2010	Enq 2011	Enq 2012
Région Parisienne	41%	33%	39%	35%	40%
Province	41%	51%	49%	48%	43%
Etranger	18%	16%	12%	17%	17%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

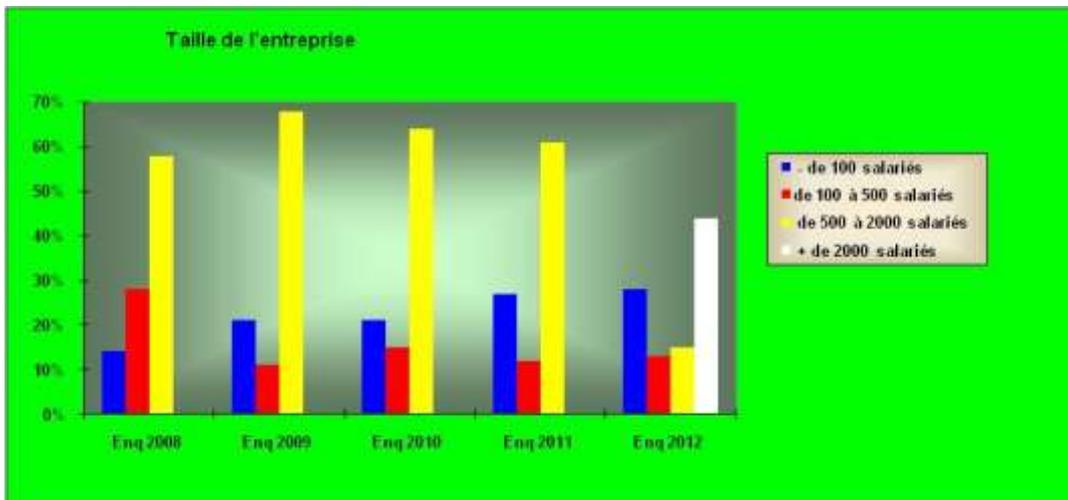


On constate une forte présence à l'étranger des jeunes diplômés en début de carrière. 17% des jeunes diplômés des promotions 2009 à 2011 sont actuellement hors de France pour démarrer leur carrière professionnelle. Ce taux est très stable (sauf année 2010) depuis le lancement des parcours internationaux. 67% des diplômés à l'étranger travaillent en Europe.

La part des 1ers emplois occupés en région parisienne remonte et s'établit à 40%. Les diplômés faisant le choix de travailler en province, bien qu'en diminution, restent majoritaires (43%).

7 Taille de l'entreprise

	Enq 2008	Enq 2009	Enq 2010	Enq 2011	Enq 2012
- de 100 salariés	14%	21%	21%	27%	28%
de 100 à 500 salariés	28%	11%	15%	12%	13%
de 500 à 2000 salariés	58%	68%	64%	61%	15%
+ de 2000 salariés	-	-	-	-	44%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

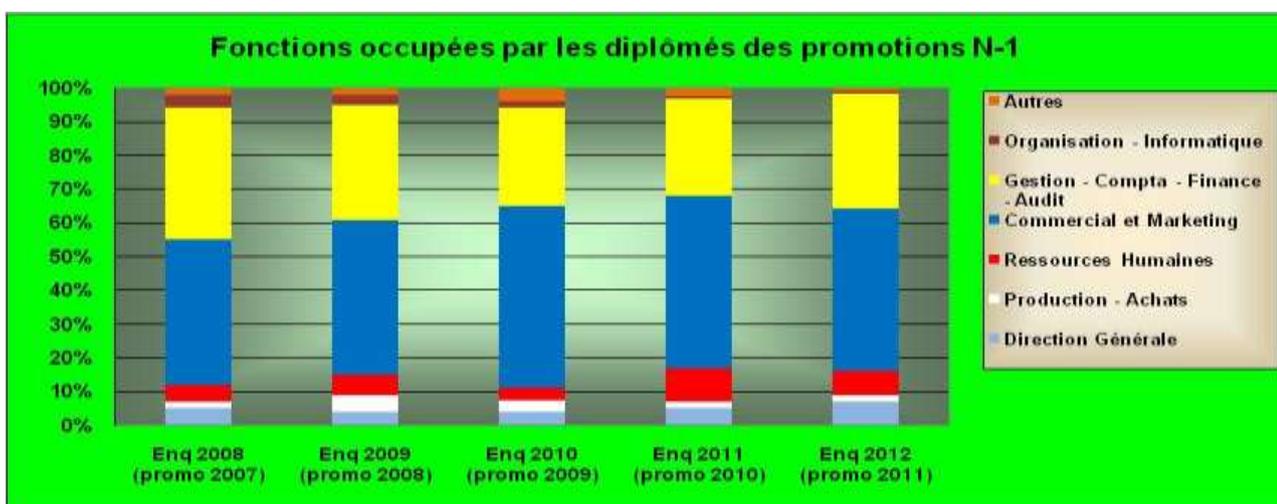


Cette année, le questionnaire a affiné les tranches de taille d'entreprises ce qui explique l'apparition de la tranche d'entreprises de plus de 2000 salariés.

Assez traditionnellement, ce sont les grandes entreprises (+ de 500 salariés) qui attirent le plus les jeunes diplômés (environ 60% des 1ers emplois). Mais on observe une progression durable de la représentation des entreprises de moins de 100 salariés auprès des jeunes diplômés (28% des 1ers emplois). Cette progression se fait au détriment des entreprises de taille intermédiaire (100 à 500 salariés).

8 Fonctions occupées par les jeunes diplômés

Promotions N-1	Enq 2008 (promo 2007)	Enq 2009 (promo 2008)	Enq 2010 (promo 2009)	Enq 2011 (promo 2010)	Enq 2012 (promo 2011)
Direction Générale	5%	4%	4%	5%	7%
Production - Achats	2%	5%	3%	2%	2%
Ressources Humaines	5%	6%	4%	10%	7%
Commercial et Marketing	43%	46%	54%	52%	48%
Gestion - Compta - Finance - Audit	39%	34%	29%	29%	34%
Organisation - Informatique	4%	3%	2%	1%	1%
Autres	2%	2%	4%	3%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%



Les jeunes diplômés s'orientent fortement vers les métiers à caractère commercial et marketing (48% des placements) ou vers les fonctions finance, comptabilité, gestion (34% des placements pour les actifs de la promotion 2011).

Les métiers de la Direction Générale (parmi lesquels figurent les créateurs d'entreprises) et ceux des Ressources Humaines représentent chacun respectivement 7% des 1ers emplois.

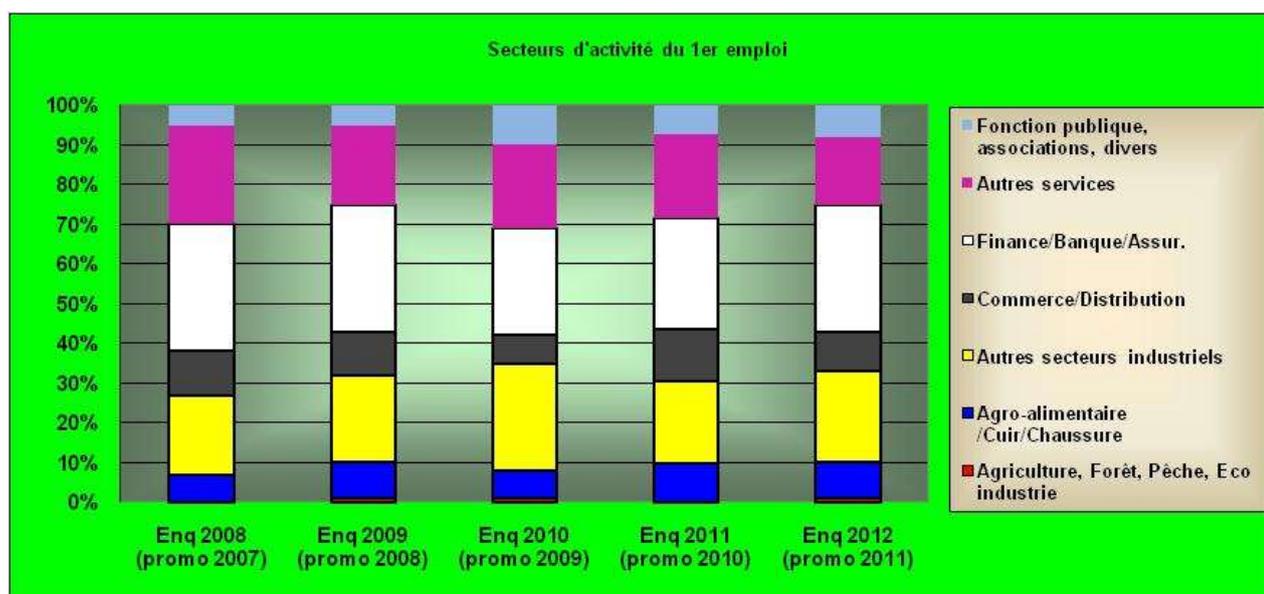
Activité internationale en rapport avec la fonction

Totalité des répondants		Enquête 2012
Activité professionnelle liée à l'international :		
	oui	47%
	non	53%
Utilisation langue anglaise :		
	Quotidiennement	26%
	Souvent	18%
	Rarement	26%
	Très rarement	18%
	Jamais	12%

47% des diplômés déclarent occuper une fonction en rapport avec l'international. 44% d'entre eux utilisent la langue anglaise quotidiennement ou souvent. A l'inverse 30% d'entre eux l'utilisent très rarement ou jamais.

9 Secteurs d'activité investis par les jeunes diplômés

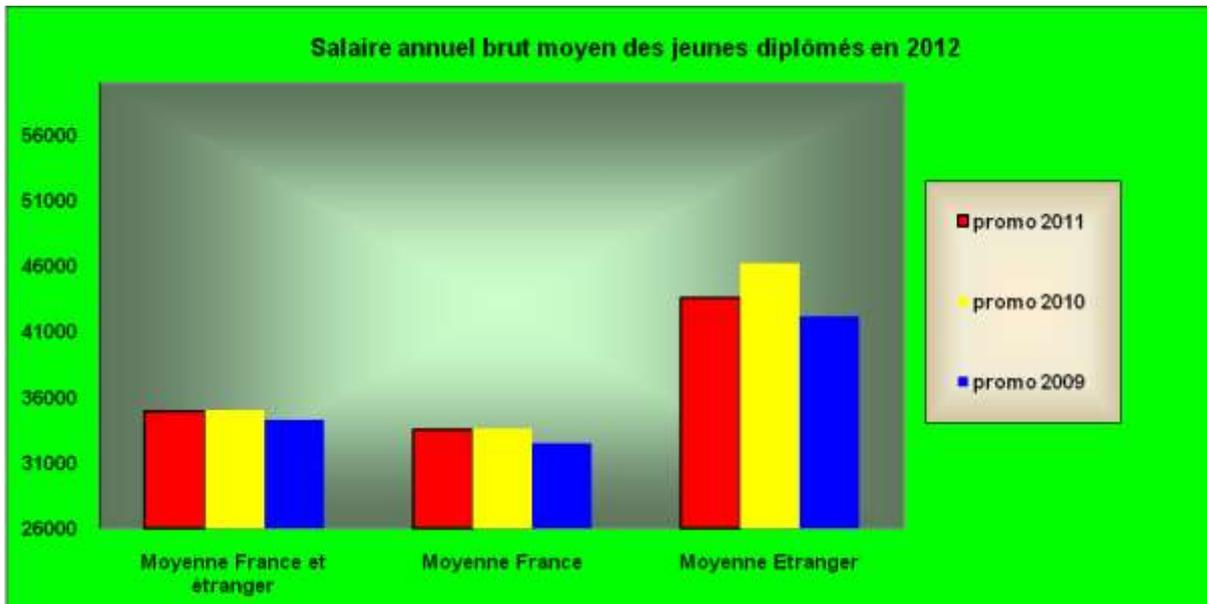
Totalité des répondants	Enq 2008 (promo 2007)	Enq 2009 (promo 2008)	Enq 2010 (promo 2009)	Enq 2011 (promo 2010)	Enq 2012 (promo 2011)
Agriculture, Forêt, Pêche, Eco industrie	0%	1%	1%	0%	1%
Agro-alimentaire /Cuir/Chaussure	7%	9%	7%	10%	9%
Autres secteurs industriels	20%	22%	27%	21%	23%
Commerce/Distribution	11%	11%	7%	13%	10%
Finance/Banque/Assur.	32%	32%	27%	28%	32%
Autres services	25%	20%	21%	21%	17%
Fonction publique, associations, divers	5%	5%	10%	7%	8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%



Il y a une grande stabilité dans la répartition par secteur d'activité. Le secteur de Finance/Banque/Assurance (qui inclut les cabinets d'audit) et le secteur industriel (Agro-alimentaire + autres secteurs industriels) sont les secteurs d'activité qui dominent chacun avec un tiers des 1ers emplois.

10 Rémunération des jeunes diplômés

saire annuel brut toutes primes comprises	Moyenne France et étranger	Moyenne France	Moyenne Etranger
toutes promotions confondues	34921	33539	43554
promo 2011	35069	33604	46236
promo 2010	34283	32511	42157
promo 2009	35546	34601	40176



Le salaire brut annuel moyen de la promotion 2011 (diplômés débutants) varie de 33604 euros en France à 46236 euros à l'étranger.

Le salaire brut annuel moyen de la promotion 2009 (diplômés avec 2 années d'expérience professionnelle en moyenne au moment de l'enquête) varie de 34601 euros à 40176 euros.

Il est significatif de remarquer que les diplômés entrés sur le marché de l'emploi fin 2011 et début 2012 (diplômés de la promotion 2011) ont, en France, une rémunération presque équivalente à celle des diplômés plus expérimentés sortis en 2009 et 2010. Les promotions 2009 et 2010 sont celles qui ont le plus souffert de la crise de 2008 et cela se retrouve encore aujourd'hui dans leurs salaires.

A noter également que les salaires à l'étranger ne sont pas significatifs en raison du faible échantillonnage des réponses et de la variabilité des échelles de rémunération d'un pays à l'autre (les rémunérations peuvent aller de 15000 euros en Asie à 70000 euros en Suisse).

11 Satisfaction des jeunes diplômés

Totalité des répondants	satisfaction globale vis-à- vis de l'emploi	satisfaction vis-à-vis de la rémunération	satisfaction vis-à-vis de l'autonomie	satisfaction vis-à-vis des relations avec les collègues	satisfaction vis-à-vis des conditions de travail
1 très insatisfait	2%	6%	2%	1%	2%
2 insatisfait	5%	18%	6%	3%	7%
3 moyennement satisfait	21%	23%	12%	10%	16%
4 satisfait	40%	34%	38%	25%	32%
5 très satisfait	32%	19%	42%	61%	43%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

72% des jeunes diplômés sont satisfaits ou très satisfaits de leur 1^{er} emploi et seulement 7% sont très insatisfaits ou insatisfaits.

C'est vis-à-vis de la rémunération que la satisfaction est la plus mitigée avec 53% de satisfaits et très satisfaits et 24% de très insatisfaits ou insatisfaits.

RESEAUDI - Association des Diplômés

Groupe ESC Dijon Bourgogne

Adresse postale : BP 50 608 – 21006 DIJON CEDEX

29 rue Sambin – 21000 DIJON

Tel. (33) (0)380 725 900 – Fax : (33) (0)380 725 999